

Octobre 2014

Allondrelle La-Malmaison

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le parc éolien, tant attendu est construit. Le constructeur des machines, la société VESTAS a réalisé les tests avant mise en fonctionnement début octobre. Erdf vient de procéder le raccordement des aérogénérateurs au réseau d'électricité.

L'inauguration en présence de personnalités, cérémonie à laquelle vous êtes tous invités, aura lieu le vendredi 27 mars 2015 et sera suivie d'un cocktail offert à tous par la société ENERGREM PRODUCTION (Usine d'Electricité de Metz) qui a racheté le projet à la société JUWI.

L'été a été marqué par l'implantation du projet éolien. L'automne va voir démarrer des travaux de raccordement des maisons aux réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone rue des Cerisiers et au réseau d'eau rue Pasteur. Mais, nous allons aussi procéder à l'installation de nouvelles lampes, rue des Cerisiers et de nouvelles appliques seront installées rue du Château d'eau.

L'école d'Allondrelle a été dotée d'une seconde classe numérique (tableau interactif, micro-ordinateur, vidéoprojecteur,...). Il a également été décidé dans le cadre du Syndicat du Pays de Charency-Vezin d'équiper les deux classes de Colmey des mêmes matériels. A la maternelle de

Charency-Vezin, des micro-ordinateurs viennent d'être installés.

Le site Internet de la Commune a été refait en totalité. Il a été modernisé. Son adresse reste identique à celle de l'ancien : <http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Son but : vous apporter en temps réel les informations communales et constituer une bibliothèque des actes ou délibérations depuis 2008. Sur le site, vous trouverez également des informations sur les écoles, les travaux, les services à la population, les cérémonies., des photos, et autres informations.

Au niveau de la Communauté de Communes, les nouveaux statuts sont adoptés. Ils ont été conçus pour rééquilibrer les compétences entre les deux anciennes communautés. Les communes conservent encore beaucoup de compétences. Parmi les missions transférées, on peut citer l'assainissement, la garderie et la cantine scolaire et l'éclairage public

Le nouveau nom de notre communauté est :
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS.

Très cordialement.

J-F MARIEMBERG

Voyage à Europa-Park



Dimanche 31 août, les jeunes ayant participé à l'opération « Nettoyage de printemps » ont été récompensés par une journée au parc d'attraction situé à la frontière Allemande.

Cette opération est financée grâce à une subvention versée par la Caisse d'Allocation Familiale.

Au printemps 2015, tous les jeunes de la Commune seront de nouveau invités à participer à une action citoyenne. Nous espérons qu'ils viendront encore plus nombreux !

Etat Civil

Naissances :	Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux enfants et nos félicitations aux parents.
20 juillet 2014	Hector NICLOT-AUROUX, fils de Marc NICLOT et de Marion AUROUX 17b, rue Vauban
22 juillet 2014	Théo WAGNER, fils de Laurent WAGNER et de Adeline GIRCOUR 9, rue du Bois La Dame.
26 juillet 2014	Tiago MARULL-GUILLAUME Fils de Yann MARULL et de Laetitia GUILLAUME 7, rue de la Providence.
9 octobre 2014	Clovis CHASLINE, fils de Yoann CHASLINE et de Nathalie ADAM 4, rue du Bois La Dame..
Nouveaux habitants	Nous leur souhaitons la bienvenue.
Juin 2014	M. Alexis GREGOIRE et Mlle Cyrielle HUBERT 10, rue des Cerisiers
Septembre 2014	M Thierry GOFFINET et Mme Christiane BONNARD 9, rue Jeanne d'Arc
Octobre 2014	M. et M Cédric GEOFFROY et leur fille 13b, rue Fontaine du Geai
Novembre 2014	M. Benoit DELONGUEVILLE 19, rue Vauban
Mariage :	Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.
10 mai 2014	M. David Raymond CLAUDE et Mme Florence Gilberte FRICHE, 5, rue Fontaine du Geai
10 mai 2014	M. Michel Fernand PONSART et Mme Sylviane ZANARDI 22, rue du Château d'Eau
7 juin 2014	M. Jonathan REUTER et Mlle Amandine COSTARD 24, rue Claire Fontaine
25 octobre 2014	M. Raphaël ROTA et Mlle Alice SAILLET 16A rue Saint-Nicolas
Décès :	Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.
19 mai 2014	Madame Brigitte HERBIN rue du Château d'Eau
28 septembre 2014	Madame Marie-Rose SCHMIT 3, place de la Mairie

Les statuts de la Communauté TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS.

Conseil municipal du 9 août 2014

La Communauté de Communes est issue de la fusion de la CCPL et de la CC2R. Ses principales compétences sont les suivantes :

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace et Développement économique (favoriser le développement des entreprises, développement du tourisme et du tourisme vert)

Compétences optionnelles : Protection et mise en valeur de l'environnement (collecte et traitement des OM, favoriser le développement des énergies renouvelables), Politique du logement et du cadre de vie (mener une politique de préservation du patrimoine lorrain, santé, vie sociale, animation sportive et culturelle), Voirie communale classée hors agglomération,

Compétences facultatives : Gestion de l'éclairage public (investissement et fonctionnement sauf enfouissement), Gestion de l'assainissement (fonctionnement et investissement) et Dératisation.

Elle a en outre la possibilité de coopérer avec d'autres collectivités sur des actions précises.

Colis des Anciens.

Jusqu'en 2013, la communauté de communes était compétente en matière de colis de fin d'année à partir de 60 ans. Les nouveaux statuts ont exclu cette prestation.

La Commune reprend cette action en ramenant l'âge pour en bénéficier à 65 ans (comme c'était le cas avant 2008, date à laquelle l'ancienne communauté avait pris la compétence). Pour les personnes qui avaient 60 ans et plus en 2013 et qui ont bénéficié du colis, le colis est maintenu. En résumé, en 2014, les personnes ayant 61 et plus auront un colis de fin d'année. En 2015, il faudra avoir 62 ans et +, en 2016, il faudra avoir 63 ans et plus, etc.

Ecole numérique :

Le Syndicat du Pays de Charency-Vezin a décidé, lors de sa dernière réunion de doter la seconde classe d'Allondrelle et les deux classes de Colmey d'un tableau numérique, de micro-ordinateurs portables et d'un vidéo-projecteur.

Reprise des Travaux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux commencés en 2013 rue Pasteur et rue des Cerisiers ont fait l'objet de deux tranches. Une tranche ferme a été complètement réalisée en 2013. Il reste une tranche conditionnelle pour assurer d'une part la pose d'un nouveau réseau d'éclairage public et d'autre part le raccordement des maisons en eau, électricité, téléphonie.

Etant donné que la communauté de communes n'a pas pris en compte la compétence enfouissement, Le conseil accepte néanmoins d'engager la part de la tranche conditionnelle qui concerne l'éclairage public, sachant que la partie enfouissement (génie civil) a été réalisée en 2013. Il accepte en outre le devis de la société ELM pour l'achat de lampes de rue à poser également à La-Malmaison. A l'unanimité, le conseil accepte la proposition et autorise le maire à signer l'avenant au marché.

Les affouages 2014- 2015.

Le conseil municipal autorise la vente de grumes par l'agence de l'Office national des Forêts. Il autorise le partage sur pied, entre les affouagistes des houppiers des grumes affouagères parcelles 24 et 26 et des arbres d'un diamètre inférieur à 40 cm des mêmes parcelles. Il désigne comme garants, M. MARIEMBERG Jean-François, BUDIN Eric et BLANCHETETE Gilbert qui ont déclaré accepter ces fonctions et se soumettre solidairement à la responsabilité déterminée par l'article L 243-1 du code forestier. A l'unanimité.

Mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau.

Pour le contrôle de la station d'épuration, la Commune avait passé une convention d'assistance avec le Conseil Général 54, pour une durée de 4 ans. Cette convention prend fin en novembre 2014. Compte tenu du transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2015, il y a lieu de renouveler cette convention. Celle-ci prévue pour 4 années sera en réalité valable pour une durée d'un an. Cela permet au Conseil général et à la Communauté de mettre au point un nouveau dispositif d'assistance. A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer cette convention.

Décharge municipale :

Au cours du mois d'août, des dépôts sauvages de blocs de béton ont été réalisés à l'ancienne décharge. Heureusement, la fin des travaux éoliens a permis l'apport de bonne terre sur les lieux. **Cette décharge n'est d'ailleurs plus autorisée. Elle sera transformée en aisanse communale. Le conseil rappelle qu'il existe une déchetterie située à Longuyon** (financée collectivement par les contribuables de la communauté de communes dont nous faisons partie). Cette déchetterie accepte le bois, les déchets verts, les matériaux de destruction (béton, pierres, gravas en tous genres...), le papier, le carton, les plastiques, les pneus, les huiles de vidange, les produits chimiques et les peintures etc... Les habitants d'Allondrelle la-Malmaison sont priés de déposer à la déchetterie, les déchets qui ne sont pas collectés par les éboueurs ou apportés dans les conteneurs placés en face du cimetière ou près de l'église d'Allondrelle. **Tout dépôt sauvage donnera lieu à poursuites. Il est rappelé que les dépôts de déchets verts près de l'ancienne cabane de douane, en allant vers Saint-Mard, sont interdits en raison de la présence d'une zone de protection de l'eau potable. Les déchets verts seront encore acceptés à l'ancienne décharge, après demande formulée en mairie, en présence d'un représentant de la commune. A l'unanimité.**



Le 6 septembre s'est déroulé au centre de Saint-Jean-Lès-Longuyon le spectacle organisé par la Commission des affaires culturelles de la Communauté de Communes. Lors de cette manifestation, les enfants de nos villages ont pu donner de belles représentations préparées lors de stages avec les professionnels du cirque. La journée s'est terminée sur la prestation de la Compagnie rouages qui nous a présenté sa nouvelle création : « SODADE, un conte en équilibre sur une structure circassienne de haut vol »;

Conseil municipal
du 9 août 2014

Conseil municipal
du 27 septembre
2014

Spectacle de la
Communauté de
Communes à Saint-
Jean-Lès-Longuyon.



d'Allondrelle La-Malmaison

Permanences de mairie :

Lundi de 15H00 à 17H00 à La-Malmaison

Jeudi de 15H00 à 17H00 à Allondrelle

Samedi de 9H00 à 10H00 à La-Malmaison et de 10H05 à 11H00 à Allondrelle.

En cas de besoin, vous pouvez joindre le maire au 03 82 89 16 55

Messages du Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a fait sa rentrée en proposant des cours de ZUMBA à la salle polyvalente. De plus, les activités traditionnelles telles que les cours d'informatique, de musique, la marche, le rassemblement autour de jeux de cartes sont à nouveau ouvertes à tous. Une sortie « Café-théâtre » devrait être proposée en automne et une activité de couture est actuellement à votre disposition..

Les activités pour les jeunes

Deux stages de « découvertes et animations » d'une semaine , sous l'égide du Club de l'Amitié ont accueilli une vingtaine de jeunes encadrés par Marie JONETTE secondée par Aurélie BOUS, Aymeric BUDIN et Pauline LEPAGE. Merci à tous pour ces activités très appréciées. Une soirée Halloween est prévue le vendredi 31 octobre 2014.

Sécurisation des rues de la commune.

Une étude est engagée sur les modalités pour sécuriser la circulation dans la Commune. Des demandes de subventions ont été adressées aux autorités compétentes.

L'activité du maire, des adjoints et des conseillers

22 avril	Bureau CCPL2R	18 juin	Groupe de travail—statuts de la communauté	6 août	Bureau CCPL2R
28 avril	Réunion ARS Nancy —maison médicale	19 juin	Réunion CCPL2R –maison médicale	7 août	Réunion avec les jeunes - voyage
30 avril	Bureau CCPL2R	20 juin	SCOT mairie Longuyon	19 août	Bureau CCPL2R
10 mai	Rencontre présidents d'associations communales	25 juin	CCPL2R—statuts	28 août 6 septembre	Spectacle de la CCPL2R
12 mai	CG54—étude sécurisation rues	26 juin	Commission des écoles	10 septembre	Contrôle station –police de
13 mai	Conseil communautaire	2 juillet	SCOT à Landres	17 septembre	Commission des finances
15 mai	Association des maires	5 juillet	Réunion avec les Jeunes	18 septembre	Commission affaires Cultu-
19 mai	CG54—sécurisation des rues	9 juillet	CCPL2R—commission Voirie Commission développement économique	26 septembre	Conseil Communautaire
23 mai	Assemblée générale Chasse	14 juillet	fête nationale	27 septembre	Conseil municipal
27 mai	SCOT Audun-le-Roman	17 juillet	CCPL2R Commission Aménagement du territoire Baslieux	29 septembre	Conseil Syndicat du pays de Charency-Vezin
10 juin	Commission Aménagement du territoire Baslieux	18 juillet	Mission Locale Bureau CCPL2R	14 octobre	Commission affaires Culturelles CCPL2R
14 juin	Conseil municipal				
16 juin	Bureau CCPL2R				

Le SCOT

Le Schéma de Cohérence territoriale, document d'urbanisme qui consiste à prévoir l'implantation des zones d'habitat, des zones industrielles, commerciales, artisanales, zones naturelles, ... sur la partie du territoire allant de Briey, Jarny à Longuyon en passant par Longwy. Ce document est soumis à enquête publique entre le 13 octobre et le 26 novembre. 2014. Il est consultable au siège de la communauté de communes au 51, rue Augistrou à Longuyon. Allez le consulter et donnez votre avis.

Les activités de l'automne et de l'hiver 2014

19 octobre	Repas de fin d'année offert aux plus de 60 ans par la Commune	16 novembre	Repas des Anciens offert par le Club de l'Amitié et le Comité des Fêtes
31 octobre	Halloween organisé par Marie Jonette.	6 décembre	Saint-Nicolas à la salle polyvalente avec animation financée par la commune.
8 novembre	Repas Moules Frites du Comité Franco-Belge	20 décembre	Sortie Cinéma Comité des fêtes